



ANALYSE DE LA SITUATION DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

COMPARAISON ENTRE LES PROVINCES DU CANADA

De plus en plus de femmes au Québec intègrent l'industrie de la construction et exercent des métiers ou occupations couverts par les conventions collectives du secteur. Bien que leur nombre ait augmenté depuis les dernières années, en comparant avec les autres provinces canadiennes, on s'aperçoit que le Québec tire toujours de l'arrière sur le plan de l'intégration des femmes sur les chantiers. Le présent document brosse le portrait comparatif en exposant et analysant les données qui appuient ce constat. Les données utilisées proviennent du *Recensement de 2016* de Statistique Canada¹. Elles constituent les plus récentes données disponibles permettant d'effectuer un exercice de comparaison entre provinces pour chacune des professions liées à l'industrie de la construction, que ce soit celles exercées sur les chantiers ou celles exercées en dehors des chantiers. Il est dans ce cas possible d'appareiller les métiers et occupations couverts par la Loi R-20² avec les données de Statistique Canada.

En résumé, il ressort de cette analyse que :

- Si on inclut toutes les professions (sur les chantiers ou dans les bureaux), le Québec ne se distingue pas des autres provinces en ce qui a trait à l'emploi total des femmes dans l'industrie de la construction : un peu plus de 12 % des emplois sont occupés par femmes.
- Si on restreint toutefois la comparaison aux professions apparentées aux métiers ou occupations tels que définis par le *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction* ou par les conventions collectives québécoises, le Québec se distingue en ayant la plus faible proportion de femmes de toutes les provinces canadiennes, soit 2,2 %, alors que la moyenne nationale est de 3,3 %, grimant même jusqu'à 5,4 % en Alberta.
- Au Québec, il se dégage aussi que la présence des femmes est moins grande lorsque les travaux sont assujettis à la Loi R-20, que lorsqu'ils ne sont pas assujettis : en mai 2016, elles représentent seulement 1,3 % de la main-d'œuvre dans la construction assujettie.
- De plus, les femmes au Québec sont davantage présentes dans les professions apparentées dans d'autres industries que celle de la construction : les femmes y représentent 3,6 % de la main-d'œuvre, soit presque la même proportion qu'au Canada, étant de 3,8 %. La proportion de femmes est d'ailleurs plus avantageuse au Québec que dans l'ensemble du Canada dans un peu plus du quart de ces professions.

¹ Le recensement de 2016 marque le retour du questionnaire détaillé à participation obligatoire, contrairement au recensement de 2011, pour lequel une enquête volontaire avait été utilisée, l'*Enquête nationale auprès des ménages*. Deux classifications sont principalement utilisées pour définir l'univers étudié. Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2012) permet d'identifier l'industrie de la construction, alors que la Classification nationale des professions (CNP-2016) permet d'appareiller les métiers et occupations couverts par la Loi R-20 avec les données de Statistique Canada. Nous invitons le lecteur à consulter l'annexe du document présent et le site web de Statistique Canada pour de plus amples renseignements à cet égard.

² Données provenant de la Commission de la Construction du Québec (CCQ).



L'IMPORTANCE DE LA CONSTRUCTION PAR PROVINCE

Avant d'aborder en détail la situation des femmes, dressons d'abord un bref portrait de l'industrie de la construction sur le plan canadien.

- Selon les données de Statistique Canada, la construction employait dans son ensemble directement 1 218 785 personnes au Canada, en mai 2016, ce qui représente environ 7,1 % de la main-d'œuvre du pays. Ces emplois incluent toutes les professions, qu'elles soient sur les chantiers ou dans les bureaux des entreprises de la construction. La plupart des provinces comptent entre 6 % et 7 % de leur main-d'œuvre occupée dans la construction.
- Au Québec, les emplois dans la construction occupent la plus faible proportion de la main-d'œuvre parmi les provinces canadiennes, soit 5,7 %.
- L'Alberta détient la proportion d'emploi dans la construction la plus élevée avec 9,9 %, grâce notamment à son important secteur pétrolier.
- En mai 2016, l'Ontario représentait à elle seule 36 % des emplois dans la construction au Canada (439 215 emplois), soit presque deux fois plus que ceux du Québec (225 490 emplois). Suivent ensuite l'Alberta (206 930 emplois) et la Colombie-Britannique (184 415 emplois). Les autres provinces ont chacune moins de 45 000 emplois dans la construction.
- Le montant des dépenses d'investissement en construction au Canada est évalué à 272 milliards de dollars en 2016. D'après les



données, 45 % des dépenses ont trait à la construction résidentielle, 16 % au bâtiment non résidentiel et 39 % aux travaux de génie.

- Le Québec a une répartition des investissements davantage orientée vers la construction résidentielle en 2016. L'Ontario possède un profil d'investissements comparable, bien que le bâtiment résidentiel occupe une part encore plus grande. Dans les autres provinces, les travaux de génie prennent souvent plus d'importance. Certaines provinces (la Saskatchewan et l'Alberta) peuvent par exemple comporter plus de 60 % de travaux de génie.

Emplois dans l'industrie de la construction et dépenses d'immobilisations en construction selon la province, en 2016

Province	Emploi dans la construction		Dépenses d'immobilisations en construction			
	Emploi dans la construction	Part de la construction sur l'emploi total	Total (en M \$)	Répartition par secteur		
				Bâtiment résidentiel	Bâtiment non résidentiel	Travaux de génie
CANADA	1 218 785	7,1 %	272 268 \$	45 %	16 %	39 %
Terre-Neuve-et-Labrador	19 385	8,9 %	9 674 \$	14 %	12 %	75 %
Île-du-Prince-Édouard	4 245	6,2 %	578 \$	52 %	21 %	27 %
Nouvelle-Écosse	27 350	6,4 %	4 643 \$	52 %	20 %	28 %
Nouveau-Brunswick	20 820	6,1 %	3 366 \$	44 %	19 %	37 %
Québec	225 490	5,7 %	44 463 \$	50 %	19 %	30 %
Ontario	439 215	6,6 %	85 270 \$	58 %	18 %	24 %
Manitoba	43 775	7,1 %	9 001 \$	38 %	16 %	46 %
Saskatchewan	43 485	8,0 %	14 071 \$	23 %	14 %	63 %
Alberta	206 930	9,9 %	61 781 \$	26 %	14 %	60 %
Colombie-Britannique	184 415	8,0 %	37 289 \$	57 %	13 %	31 %

Sources : Statistique Canada, Recensement de 2016 et Dépenses d'immobilisations par type d'actif.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS L'ENSEMBLE DE LA CONSTRUCTION

- Globalement, sans tenir compte du type de profession exercée (que ce soit sur les chantiers ou dans les bureaux), le Québec ne se distingue pas des autres provinces en ce qui a trait à l'emploi total des femmes dans l'industrie de la construction. Selon les données du Recensement de 2016 de Statistique Canada, les autres provinces du Canada, en particulier les plus peuplées, ont en effet sensiblement la même proportion de femmes qui œuvrent dans l'industrie de la construction : environ 12 % des emplois dans la construction sont occupés par des femmes.
- Selon ces données, au Québec, l'emploi total dans la construction en mai 2016 était de 225 490 personnes, dont 27 925 femmes, ce qui représente 12,4 % des travailleurs.
- L'Alberta détient la proportion la plus élevée avec 14,9 % de femmes, ce qui correspond à 30 910 travailleuses.



Présence des femmes dans l'industrie de la construction selon la province, en mai 2016

Province	Ensemble des professions			Métiers/occupations appareillés avec la Loi R-20		
	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Emploi total	Nombre de Femmes	Part des femmes
CANADA	1 218 785	153 975	12,6 %	658 355	21 770	3,3 %
Terre-Neuve-et-Labrador	19 385	2 115	10,9 %	12 015	440	3,7 %
Île-du-Prince-Édouard	4 245	420	9,9 %	2 765	110	4,0 %
Nouvelle-Écosse	27 350	2 890	10,6 %	16 245	465	2,9 %
Nouveau-Brunswick	20 820	2 125	10,2 %	12 175	340	2,8 %
Québec	225 490	27 925	12,4 %	124 215	2 790	2,2 %
Ontario	439 215	53 685	12,2 %	226 835	5 920	2,6 %
Manitoba	43 775	5 105	11,7 %	24 720	825	3,3 %
Saskatchewan	43 485	5 275	12,1 %	26 390	1 210	4,6 %
Alberta	206 930	30 910	14,9 %	109 405	5 930	5,4 %
Colombie-Britannique	184 415	23 005	12,5 %	101 420	3 655	3,6 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016, et appariement effectué par la CCQ.

LA PRÉSENCE DES FEMMES SUR LES CHANTIERS

- En restreignant la comparaison aux professions appareillées aux métiers ou occupations définis par le *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction* ou par les conventions collectives québécoises³, on constate que les femmes sont davantage présentes sur les chantiers dans les autres provinces du Canada.
- Le Québec se distingue ainsi avec la plus faible proportion de femmes, soit 2,2 %, alors que la moyenne nationale est de 3,3 % et grimpe jusqu'à 5,4 % en Alberta. Il faut comprendre qu'il s'agit au Québec de la présence des femmes dans toute l'industrie de la construction, assujettie ou non à la Loi R-20, incluant la rénovation résidentielle par exemple.

³ Il est possible d'appareiller, c'est-à-dire de faire correspondre la codification des métiers de la CCQ et la classification des professions de Statistique Canada, pour comparer les métiers et occupations dont les tâches sont similaires couverts par la Loi R-20 avec les données de Statistique Canada. La concordance entre les deux classifications est présentée en annexe.



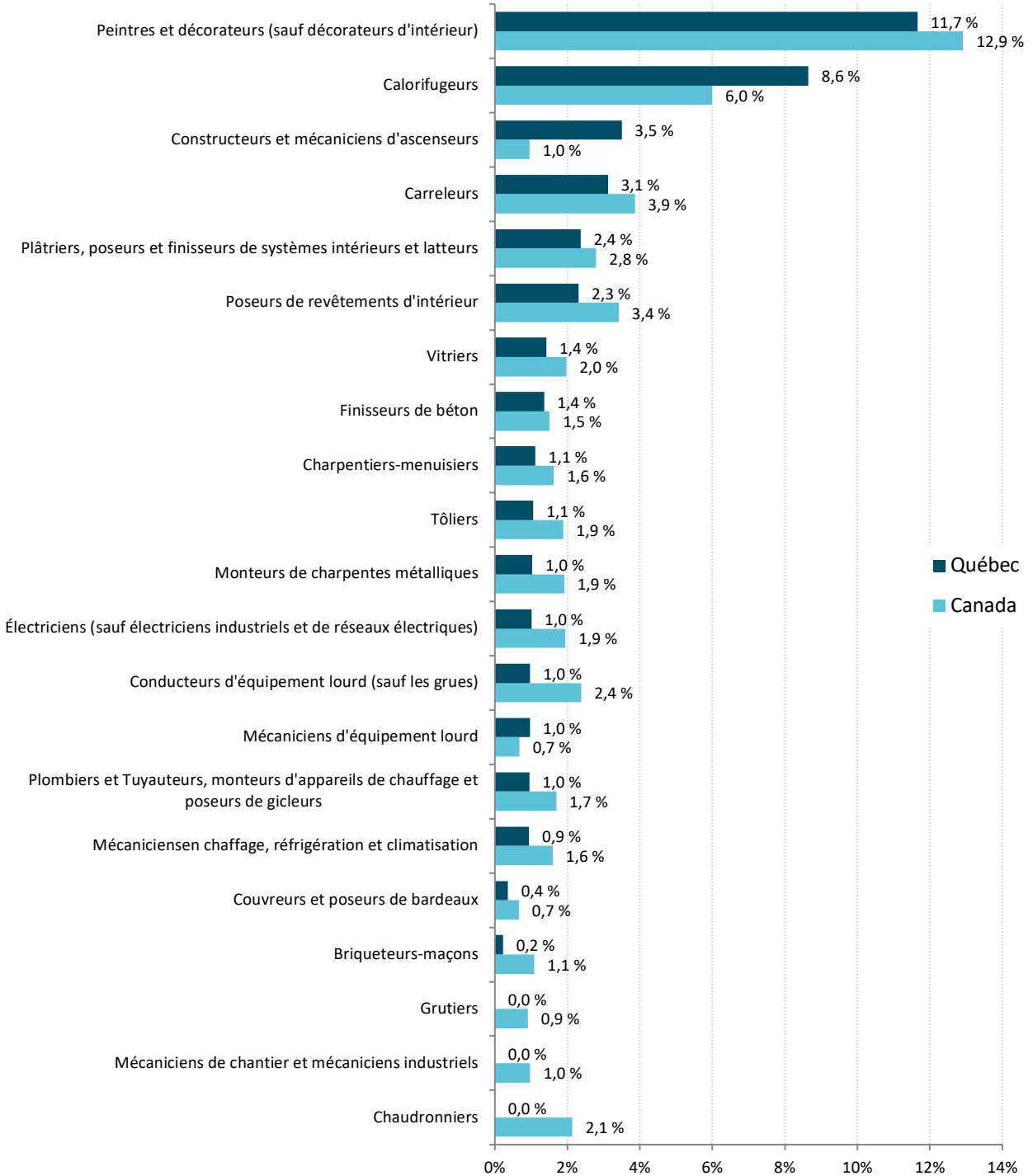
- D'après les chiffres du Recensement, le nombre de femmes détenant un emploi dans les métiers ou occupations appareillés s'élève à 2 790 au Québec, qu'elles soient ou non sur les chantiers couverts par la Loi R-20. L'Alberta compte le plus de femmes avec 5 930, suivis de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, qui comptent respectivement 5 920 et 3 655 femmes.
- Comparativement à l'ensemble du Canada⁴, la proportion de femmes dans les professions correspondant aux métiers ou occupations comparables aux définitions de la réglementation québécoise est à l'avantage du Québec dans trois cas seulement :
 - La proportion de femmes exerçant les professions de calorifugeurs est plus élevée au Québec que dans l'ensemble du Canada (8,6 % c. 6,0 %), ainsi que chez les constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs (3,5 % c. 1,0 %) et les mécaniciens d'équipement lourd (1,0 % c. 0,7 %).



⁴ Les données par province sont présentées en annexe.



Part des femmes dans la construction par métier appareillé, en mai 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.



- Si on compare maintenant les données de Statistique Canada calculées pour le Québec dans les métiers appareillés, avec les données de la CCQ, qui comme on le sait couvrent seulement la construction assujettie à la Loi R-20, il se dégage que la présence des femmes est moins grande lorsque les travaux sont assujettis, que lorsqu'ils ne sont pas assujettis.
 - Pour la période couverte par le Recensement⁵, un total de 1 407 femmes a déclaré des heures travaillées dans la construction assujettie, soit seulement 1,3 % de la main-d'œuvre, alors que 2,2 % de femmes des métiers et occupations comparables ont déclaré travailler dans l'ensemble de l'industrie de la construction selon Statistique Canada, tel que vu plus haut.
- Par ailleurs, l'industrie de la construction n'est pas la seule option pour la main-d'œuvre exerçant les professions appareillées, d'autres industries pouvant les embaucher. Les données de Statistique Canada montrent à cet égard que les femmes sont, au Québec, plus nombreuses à pratiquer une des professions appareillées dans d'autres industries que la construction :
 - Au Québec, seulement 37 % des femmes qui exercent une des professions appareillées travaillent dans l'industrie de la construction, impliquant que la majorité (63 %) travaille dans une autre industrie que la construction. Ainsi, 4 840 femmes au Québec exercent une des professions appareillées dans une autre industrie, alors qu'elles sont 2 790 à le faire dans la construction.
 - À titre comparatif, 49 % des hommes exerçant une des professions appareillées œuvrent dans l'industrie de la construction.
 - Les autres industries où les femmes travaillent sont principalement le transport et entreposage (23 %) et la fabrication (18 %).
 - Dans les autres industries, les femmes représentent 3,6 % de la main-d'œuvre des professions appareillées au Québec, ayant une proportion similaire à celle du Canada (3,8 %). La proportion de femmes est plus avantageuse au Québec que dans l'ensemble du Canada dans un peu plus du quart de ces professions.

⁵ La période couverte pour le Recensement de 2016 est d'une semaine, alors que celle pour la CCQ est plutôt d'un mois, c'est-à-dire que les données du recensement sont recueillies sur une période d'une semaine, tandis que les données de la CCQ le sont sur une période d'un mois.



Nombre et proportion de femmes exerçant une profession appareillée dans la construction et dans les autres industries au Québec et au Canada, en mai 2016

Nom de la profession selon la CNP (Loi R-20)	Construction							Autres industries		
	Données de Statistique Canada				Données de la CCQ, mai 2016			Données de Statistique Canada		
	QUÉBEC			CANADA	QUÉBEC			QUÉBEC		CANADA
	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Part des femmes	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Nombre de femmes	Part des femmes	Part des femmes
Briqueteurs-maçons	4 400	10	0,2 %	1,1 %	3 771	14	0,4 %	0	0,0 %	2,0 %
Calorifugeurs	925	80	8,6 %	6,0 %	750	39	5,2 %	0	0,0 %	6,1 %
Carreleurs	2 085	65	3,1 %	3,9 %	1 641	67	4,1 %	55	19,0 %	9,9 %
Charpentiers-menuisiers	30 865	345	1,1 %	1,6 %	26 608	176	0,7 %	75	1,7 %	3,4 %
Chaudronniers	265	0	0,0 %	2,1 %	613	9	1,5 %	0	0,0 %	1,7 %
Finisseurs de béton (<i>Cimentier-applicateur</i>)	1 840	25	1,4 %	1,5 %	2 177	14	0,6 %	15	4,3 %	2,1 %
Couvreurs et poseurs de bardeaux	2 755	10	0,4 %	0,7 %	3 789	15	0,4 %	35	1,6 %	2,5 %
Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)	11 380	115	1,0 %	1,9 %	12 533	119	0,9 %	20	0,8 %	2,0 %
Tôliers (<i>Ferblantiers</i>)	2 825	30	1,1 %	1,9 %	3 300	24	0,7 %	100	5,7 %	4,3 %
Monteurs de charpentes métalliques (<i>Ferrailleur et monteur-assembleur</i>)	1 450	15	1,0 %	1,9 %	3 167	17	0,5 %	30	2,3 %	4,3 %
Grutiers	925	0	0,0 %	0,9 %	1 320	10	0,8 %	35	2,6 %	2,3 %
Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	1 000	35	3,5 %	1,0 %	953	11	1,2 %	0	0,0 %	0,0 %
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	1 155	0	0,0 %	1,0 %	632	1	0,2 %	270	1,5 %	1,5 %
Mécaniciens d'équipement lourd	1 555	15	1,0 %	0,7 %	183	0	0,0 %	80	1,3 %	1,1 %
Vitriers (<i>Monteur-mécanicien vitrier</i>)	1 410	20	1,4 %	2,0 %	1 731	6	0,3 %	50	6,3 %	6,1 %
Conducteurs d'équipement lourd (<i>Opérateur d'équipement lourd et opérateur de pelles mécaniques</i>)	8 265	80	1,0 %	2,4 %	7 762	38	0,5 %	155	3,0 %	5,0 %
Peintres et décorateurs	6 005	700	11,7 %	12,9 %	3 681	452	12,3 %	210	16,3 %	22,7 %
Plâtriers, poseurs et finisseurs de systèmes intérieurs et latteurs	4 865	115	2,4 %	2,8 %	4 011	94	2,3 %	20	7,1 %	10,6 %
Poseurs de revêtements d'intérieur (<i>Poseur de revêtements souples</i>)	1 515	35	2,3 %	3,4 %	882	15	1,7 %	10	2,9 %	5,2 %



Nom de la profession selon la CNP (Loi R-20)	Construction						Autres industries			
	Données de Statistique Canada				Données de la CCQ, mai 2016			Données de Statistique Canada		
	QUÉBEC			CANADA	QUÉBEC			QUÉBEC		CANADA
	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Part des femmes	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Nombre de femmes	Part des femmes	Part des femmes
Plombiers et Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs (<i>Tuyauteur et mécanicien en protection-incendie</i>)	8 935	85	1,0 %	1,7 %	7 959	35	0,4 %	45	1,9 %	2,0 %
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation (<i>Frigoriste</i>)	3 180	30	0,9 %	1,6 %	2 934	7	0,2 %	20	1,5 %	2,2 %
Total pour les métiers	97 600	1 810	1,9 %	2,8 %	90 397	1 163	1,3 %	1 225	2,4 %	3,2 %
Total pour les occupations	26 615	980	3,7 %	4,8 %	15 059	244	1,6 %	3 625	4,4 %	4,2 %
TOTAL	124 215	2 790	2,2 %	3,3 %	105 456	1 407	1,3 %	4 840	3,6 %	3,8 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 et CCQ.





LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES AUTRES PROFESSIONS

- Lorsqu'on examine ce que font les femmes dans l'industrie de la construction, que ce soit au Québec ou ailleurs au Canada, on constate que la grande majorité d'entre elles exercent une profession reliée à l'administration de l'entreprise. Par exemple, au Québec :
 - Le personnel de supervision du travail administratif et financier et le personnel administratif compte 9 560 femmes, et 3 815 femmes sont employées comme personnel de soutien de bureau (commis comptable par exemple).
 - Plus de 4 000 femmes occupent aussi des postes supérieurs dans la gestion, comme professionnelles ou techniciennes en gestion (1 420) ou comme cadres (2 660).
- Dans ces professions hors chantier, les femmes composent le tiers de la main-d'œuvre. Le Québec (32,3 %) ne se distingue pas vraiment du Canada (32,0 %) à cet égard.

Nombre et proportion de femmes dans l'industrie de la construction selon la catégorie professionnelle en mai 2016

Catégorie professionnelle	QUÉBEC			CANADA
	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Part des femmes
Total – Ensemble des professions	225 490	27 925	12,4 %	12,6 %
0 Gestion	27 665	2 660	9,6 %	10,9 %
1 Affaires, finance et administration	21 225	16 720	78,8 %	80,3 %
11 Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	2 115	1 420	67,1 %	60,2 %
12 Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif	11 170	9 560	85,6 %	83,5 %
13 Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	1 870	1 555	83,2 %	93,0 %
14 Personnel de soutien de bureau	4 340	3 815	87,9 %	88,9 %
15 Personnel de coordination de la distribution, du suivi et des horaires	1 730	370	21,4 %	30,0 %
2 Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	13 115	2 070	15,8 %	13,7 %
3 Secteur de la santé	70	40	57,1 %	59,9 %
4 Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et Gouvernementaux	640	250	39,1 %	39,5 %
5 Arts, culture, sports et loisirs	1 020	520	51,0 %	46,4 %
6 Vente et services	7 380	1 670	22,6 %	25,5 %
7 Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	150 055	3 595	2,4 %	3,4 %
- Professions appareillées avec la Loi R-20	124 215	2 790	2,2 %	3,3 %
- Entrepreneurs et contremaîtres	7 275	315	4,3 %	4,1 %
- Autres professions	18 520	455	2,5 %	3,5 %
8 Ressources naturelles, agriculture et production connexe	1 215	35	2,9 %	6,0 %
9 Fabrication et services d'utilité publique	3 085	350	11,3 %	11,3 %
Sous-total Ensemble des professions excluant la grande catégorie professionnelle 7 (Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés)	75 435	24 330	32,3 %	32,0 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.



ANNEXE

Recensement du Canada de 2016 : Statistique Canada effectue un recensement tous les cinq ans au mois de mai et vise à collecter des informations quantitatives et qualitatives en vue de dresser un portrait statistique du pays et de ses habitants. Dans sa version la plus récente, c'est-à-dire en 2016, le questionnaire détaillé à participation obligatoire a fait son retour, permettant de collecter davantage d'informations. Il faut dire qu'en 2011, un questionnaire plus court avait été utilisé, l'*Enquête nationale auprès des ménages*, une enquête volontaire.

Recensement de 2016 et la Classification nationale des professions (CNP-2016) : Désigne le genre de travail exécuté par les personnes pendant la semaine du dimanche 1er mai au samedi 7 mai 2016, défini d'après le type d'emploi occupé par le répondant et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent.

Le principe de base du classement de la CNP est le genre de travail exécuté. Les professions sont définies et regroupées principalement selon le genre de travail habituellement effectué, qui est déterminé d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités de la profession. Une profession se définit comme un ensemble d'emplois suffisamment analogues sur le plan du travail exécuté pour qu'il soit possible de les regrouper sous un même titre à des fins de classement. Par ailleurs, un emploi englobe toutes les tâches exécutées par un travailleur dans le cadre de ses fonctions.

Grande catégorie professionnelle 7 : Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés

Cette catégorie de genre de compétences comprend les métiers de la construction et les métiers de la mécanique, les contremaîtres et entrepreneurs des métiers et les opérateurs d'équipement lourd et de transport. Ces professions se retrouvent dans une vaste gamme de secteurs industriels, dont de nombreuses dans la construction et le transport.

Cette catégorie comprend la plupart des métiers pouvant faire l'objet d'un apprentissage, y compris tous ceux liés à la construction. Les autres professions de cette catégorie exigent habituellement un diplôme de programme collégial ou autre combiné à de la formation en cours d'emploi. L'avancement à des postes de superviseur ou d'entrepreneur autonome est possible grâce à l'expérience acquise. Il existe une mobilité ou une transférabilité limitée des compétences entre les professions de cette catégorie, en raison des exigences particulières d'apprentissage, de formation, de licence et de permis pour la plupart des professions.

Emploi par industrie selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2012) : Désigne la nature générale de l'activité de l'établissement où travaillait la personne.

Le SCIAN est un système exhaustif qui s'applique à toutes les activités économiques. Sa structure est hiérarchique. Au niveau le plus élevé, l'économie s'y trouve divisée en 20 secteurs. Les niveaux inférieurs comportent des distinctions entre les différentes activités économiques dans lesquelles sont engagées les entreprises. Sa structure hiérarchique comprend des secteurs, des sous-secteurs, des groupes et des classes.



Secteur 23 Construction

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la construction, la réparation et la rénovation d'immeubles et d'ouvrages de génie civil, et le lotissement et l'aménagement de terrain. Les établissements de ce secteur peuvent exercer leurs activités pour leur propre compte ou pour celui d'autres établissements avec qui ils sont liés par contrat. Ils peuvent être responsables de l'exécution de l'ensemble ou d'une partie du projet de construction. Ces établissements sous-traitent souvent une partie ou la totalité des travaux à faire. Il peut s'agir de constructions neuves, ou de travaux de réparation et de rénovation d'ouvrages existants.

Pour l'industrie de la construction, la définition englobe les travaux couverts et non couverts par la Loi R-20. Selon les estimations de la CCQ, les deux tiers de l'activité de construction seraient couverts par la Loi R-20.

Emplois CCQ : Nombre de travailleurs dont au moins une heure d'activité a été inscrite au rapport mensuel des employeurs transmis à la CCQ en mai 2016.

Métiers de la Classification nationale des professions de Statistique Canada appariés avec les métiers et occupations couverts par la Loi R-20

Code et titre selon la loi R-20		Code et titre selon la CNP-2016	
110	Briqueteur-maçon	7281	Briqueteurs-maçons
130	Calorifugeur	7293	Calorifugeurs
140	Carreleur	7283	Carreleurs
160	Charpentier-menuisier	7271	Charpentiers-menuisiers
190	Chaudronnier	7234	Chaudronniers
200	Cimentier-applicateur	7282	Finisseurs de béton
210	Couvreur	7291	Couvreurs et poseurs de bardeaux
220	Électricien	7241	Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)
230	Ferblantier	7233	Tôliers
240 et 304	Ferrailleur et monteur-assembleur	7236	Monteurs de charpentes métalliques
250	Grutier	7371	Grutiers
270	Mécanicien d'ascenseur	7318	Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs
280	Mécanicien de chantier	7311	Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels
290	Mécanicien de machines lourdes	7312	Mécaniciens d'équipement lourd
310	Monteur-mécanicien (vitrier)	7292	Vitriers
320 et 340	Opérateur d'équipement lourd et opérateur de pelles	7521	Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)
350	Peintre	7294	Peintres et décorateurs (sauf décorateurs d'intérieur)
370 et 380	Plâtrier et poseur de systèmes intérieurs	7284	Plâtriers, poseurs et finisseurs de systèmes intérieurs et latteurs
390	Poseur de revêtements souples	7295	Poseurs de revêtements d'intérieur
410 et 416	Tuyauteur et mécanicien en protection-incendie	7251	Plombiers
		7252	Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs



418	Frigoriste	7313	Mécaniciens en réfrigération et en climatisation
601 à 799	Occupations	7237	Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser
		7244	Monteurs de lignes électriques et de câbles
		7245	Monteurs de lignes et de câbles de télécommunications
		7372	Foreurs et dynamiteurs de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction
		7511	Conducteurs de camions de transport
		7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction





DONNÉES DU RECENSEMENT DE 2016 PAR PROFESSION SELON LA PROVINCE, DANS LES MÉTIERS APPAREILLÉS

Nombre et proportion de femmes exerçant une profession appareillée dans l'industrie de la construction
selon la province en mai 2016, partie A

PROFESSION	CANADA		QUÉBEC		ONTARIO		MANITOBA		SASKATCHEWAN		ALBERTA		COLOMBIE-BRITANNIQUE	
	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part
7233 Tôliers	220	1,9 %	30	1,1 %	30	0,8 %	10	2,1 %	15	2,7 %	85	4,2 %	25	1,7 %
7234 Chaudronniers	20	2,1 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	10	10,5 %
7236 Monteurs de charpentes métalliques	140	1,9 %	15	1,0 %	15	0,8 %	0	0,0 %	15	5,0 %	30	2,0 %	25	2,3 %
7241 Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)	1 395	1,9 %	115	1,0 %	250	1,0 %	40	1,4 %	105	3,2 %	535	4,0 %	255	2,3 %
7251 Plombiers	705	1,6 %	70	1,0 %	215	1,5 %	15	0,9 %	30	1,2 %	220	2,6 %	135	1,7 %
7252 Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	235	1,9 %	15	0,7 %	35	1,1 %	0	0,0 %	40	7,8 %	100	3,0 %	25	1,7 %
7271 Charpentiers-menuisiers	2 060	1,6 %	345	1,1 %	525	1,4 %	100	2,1 %	145	2,9 %	410	2,5 %	395	1,7 %
7281 Briqueteurs-maçons	170	1,1 %	10	0,2 %	100	1,4 %	10	2,7 %	10	3,3 %	30	2,2 %	0	0,0 %
7282 Finisseurs de béton	140	1,5 %	25	1,4 %	25	0,8 %	0	0,0 %	10	2,9 %	35	1,8 %	15	1,0 %
7283 Carreleurs	345	3,9 %	65	3,1 %	75	2,3 %	0	0,0 %	15	8,8 %	115	9,5 %	70	4,0 %
7284 Plâtriers, poseurs et finisseurs de systèmes intérieurs et latteurs	730	2,8 %	115	2,4 %	185	2,0 %	10	0,9 %	35	3,5 %	240	5,1 %	110	2,7 %
7291 Couvreurs et poseurs de bardeaux	60	0,7 %	10	0,4 %	20	0,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %	10	0,9 %	10	0,8 %
7292 Vitriers	105	2,0 %	20	1,4 %	45	2,8 %	0	0,0 %	0	0,0 %	10	1,3 %	15	1,3 %
7293 Calorifugeurs	455	6,0 %	80	8,6 %	40	2,0 %	0	0,0 %	10	4,1 %	240	9,4 %	40	4,2 %
7294 Peintres et décorateurs (sauf décorateurs d'intérieur)	4 845	12,9 %	700	11,7 %	1 570	11,3 %	170	13,4 %	285	24,6 %	1 090	18,7 %	870	11,7 %
7295 Poseurs de revêtements d'intérieur	445	3,4 %	35	2,3 %	180	3,4 %	20	3,8 %	20	4,0 %	120	5,6 %	65	2,8 %
7311 Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	55	1,0 %	0	0,0 %	15	0,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %	20	2,3 %	10	1,5 %



PROFESSION	CANADA		QUÉBEC		ONTARIO		MANITOBA		SASKATCHEWAN		ALBERTA		COLOMBIE-BRITANNIQUE	
	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part
7312 Mécaniciens d'équipement lourd	40	0,7 %	15	1,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	15	1,1 %	10	1,4 %
7313 Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	275	1,6 %	30	0,9 %	170	2,0 %	10	1,5 %	10	3,2 %	25	1,3 %	35	2,1 %
7318 Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	50	1,0 %	35	3,5 %	10	0,4 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7371 Grutiers	55	0,9 %	0	0,0 %	15	0,8 %	0	0,0 %	0	0,0 %	20	1,4 %	15	1,5 %
7521 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	960	2,4 %	80	1,0 %	150	1,3 %	35	2,3 %	85	3,4 %	425	5,8 %	135	2,5 %
Sous total - Métiers	13 505	2,8 %	1 810	1,9 %	3 670	2,3 %	420	2,4 %	830	4,2 %	3 775	4,7 %	2 270	2,9 %
7237 Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	280	2,6 %	40	2,3 %	75	2,6 %	0	0,0 %	10	1,9 %	105	3,4 %	15	1,2 %
7244 Monteurs de lignes électriques et de câbles	60	1,8 %	0	0,0 %	20	2,2 %	0	0,0 %	10	3,4 %	25	3,9 %	10	2,0 %
7245 Monteurs de lignes et de câbles de télécommunications	80	2,6 %	20	3,4 %	40	2,5 %	10	12,5 %	0	0,0 %	10	3,2 %	10	4,1 %
7372 Foreurs et dynamiteurs de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction	10	0,8 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	10	2,9 %
7511 Conducteurs de camions de transport	660	3,1 %	155	3,4 %	135	1,8 %	30	2,9 %	30	3,5 %	170	5,1 %	95	3,9 %
7611 Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	7 175	5,4 %	765	4,0 %	1 980	3,7 %	365	6,8 %	330	7,0 %	1 845	8,5 %	1 245	6,6 %
Sous-total - Occupations	8 265	4,8 %	980	3,7 %	2 250	3,4 %	405	5,7 %	380	5,9 %	2 155	7,4 %	1 385	5,8 %



**Nombre et proportion de femmes exerçant une profession appareillée dans l'industrie de la construction
selon la province en mai 2016, partie B**

PROFESSION	TERRE-NEUVE- ET-LABRADOR		ÎLE-DU-PRINCE- ÉDOUARD		NOUVELLE-ÉCOSSE		NOUVEAU-BRUNSWICK	
	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part
7233 Tôliers	10	8,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %	10	6,9 %
7234 Chaudronniers	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7236 Monteurs de charpentes métalliques	40	7,8 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7241 Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)	20	1,5 %	0	0,0 %	40	2,2 %	20	1,6 %
7251 Plombiers	10	2,8 %	10	5,0 %	10	1,2 %	10	1,7 %
7252 Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	20	3,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7271 Charpentiers-menuisiers	30	1,4 %	10	1,2 %	70	1,6 %	25	1,0 %
7281 Briqueteurs-maçons	15	15,0 %	0	0,0 %	10	4,0 %	0	0,0 %
7282 Finisseurs de béton	15	8,6 %	0	0,0 %	0	0,0 %	10	10,5 %
7283 Carreleurs	0	0,0 %	0	0,0 %	10	6,5 %	0	0,0 %
7284 Plâtriers, poseurs et finisseurs de systèmes intérieurs et latteurs	15	7,0 %	0	0,0 %	15	3,9 %	0	0,0 %
7291 Couvreurs et poseurs de bardeaux	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7292 Vitriers	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	10	22,2 %
7293 Calorifugeurs	25	11,9 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7294 Peintres et décorateurs (sauf décorateurs d'intérieur)	20	5,6 %	0	0,0 %	80	10,3 %	50	7,9 %
7295 Poseurs de revêtements d'intérieur	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7311 Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7312 Mécaniciens d'équipement lourd	10	6,3 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7313 Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7318 Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7371 Grutiers	0	0,0 %	10	100 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7521 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	25	2,0 %	0	0,0 %	20	1,4 %	10	1,1 %
Sous total - Métiers	225	3,1 %	30	1,4 %	255	2,1 %	145	1,7 %



PROFESSION	TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR		ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD		NOUVELLE-ÉCOSSE		NOUVEAU-BRUNSWICK	
	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part
7237 Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	15	4,2 %	0	0,0 %	10	4,9 %	10	3,7 %
7244 Monteurs de lignes électriques et de câbles	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7245 Monteurs de lignes et de câbles de télécommunications	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7372 Foreurs et dynamiteurs de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
7511 Conducteurs de camions de transport	10	2,2 %	0	0,0 %	15	2,1 %	20	3,4 %
7611 Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	160	5,9 %	80	16,7 %	185	6,5 %	165	6,5 %
Sous-total - Occupations	185	5,0 %	80	12,5 %	210	5,3 %	195	5,4 %

